

# DIAGNOSTIC Amendement

Amendement au Diagnostic validé le 13 décembre  
par la Commission Locale de L'eau du S.A.G.E. Orne amont.

**Cellule d'animation d'Argentan**

Bureau : 1 rue des Rédemptoristes - 61 200 ARGENTAN

Adresse postale : Hôtel de ville - 61 200 ARGENTAN

Tel : 02.33.35.61.45 - Fax : 02.33.35.94.51 - Mail : [sage.orne-amont@orange.fr](mailto:sage.orne-amont@orange.fr)

---

**Institution interdépartementale du Bassin de l'Orne**

23 Boulevard Bertrand – BP 20 520 - 14 035 CAEN Cedex

Tel : 02.31.57.15.76 - Fax : 02.31.57.15.75 - Mail : [sage.orne@cg14.fr](mailto:sage.orne@cg14.fr)

**ASSOCIATION « THOUANNE RIVIERE VIVANTE ET SÛRE »  
A.T.R.V.S. - ORNE - INONDATIONS**

en voir par télécopie  
au 02.33 35 34 51  
7 pages y compris la présente (0a6)

N. Réf. : SAGE OA/2003+2010.

Tanville le : 7 Décembre 2010

V. Réf. :

Objet : SAGE. ORNE AMONT

M. Pierre PAVI S

Documents DIAGNOSTIC.

Président de la C.L.E  
du SAGE ORNE AMONT

à l'attention de M<sup>me</sup> VERRIN, Animatrice.  
Monsieur le Président

Madame,

Comme suite à votre courrier je vous prie de trouver ci joint  
les compléments et remarques proposées par notre association.  
Concernant: les Note de Synthèse Diagnostique  
les fiches masses d'eau superficielles et souterraines.

Nous espérons que nos propositions seront intégrées au rapport  
définitif, et réitérons nos propositions écartées concernant le  
document préparatoire que nous vous avons fait parvenir le 28.10.10  
( nous n'avons pas retrouvé de propositions émanant de vos travaux  
dans le document masse d'eau ... )

Je me permet de réitérer notre demande d'une note de principe  
de la CLE du Sage O.A sur les reports du bon état écologique  
des masses d'eau, à 2011 ou 2017.

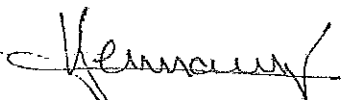
Dans l'espoir de contribuer effectivement à la qualité du diagnostic  
du Sage Orne Amont, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur,  
au nom de notre association :

Association à but <sup>non</sup> lucratif. Déclarée loi de 1901

Siège social : TANVILLE - L'Être Haie chez Mr JR BRUNET

Correspondance : R. HERMANN - Président - La Pièce -  
SAINT JULIEN DES EGLANTIERS 53140 PRE EN PAIL

à l'expression de nos sentiments les meilleurs

R. HERMANN: 

Analyse des pressions

P. 12

ASSOCIATION  
Thouane Rivière Vivante et sûre  
TANVILLE  
Tél.  
Fax

Diagnostic global

1.1. Masse d'eau 3308

3<sup>e</sup> Ss → et du Plan territorial d'Actions Prioritaires de l'agence de l'eau Seine-Normandie : QUELLES ACTIONS SONT PRÉVUES ?

l'Assainissement - P. 13 et 14

Diagnostic global :

rajouter 2.4 : Assainissement Eaux Fluviales

La loi sur l'eau oblige à l'étude de zonage d'assainissement fluvial lors de l'établissement des zonages d'assainissement. Il n'existe pas de zonage d'assainissement fluvial dans le périmètre du SAGE malgré la nécessité de contrôler les ruissellements (HR 293 - 294 - 296) et de maîtriser les pollutions des eaux superficielles, notamment sur les secteurs de territoires à relief pentus.

La pression urbaine - P 15

1. Documents d'urbanisme et politique d'aménagement

Diagnostic global

rajouter : Schema de Coherence Territoriale - SCOT -

Le territoire du SAGE est dépourvu de Schema de Coherence Territoriale - SCOT -, permettant une mise en cohérence des politiques de protection des espaces naturels et capable de proposer des trames BLEVES (Préservation et valorisation des Cours d'eau). Cette situation motive le désintérêt des collectivités à maîtriser l'évolution globale de leurs territoires et rend la maîtrise de l'évolution des bassins versants des cours d'eau à risque, aléatoire.

2.2 . P.14 -

l'Assainissement

2.2 . L'assainissement non Collectif (individuel, autonome)

ajouter : L'assainissement non collectif est géré par les SPANC (Service Public d'assainissement non Collectif) dépendant des Collectivités intercommunales C.C.C - communautés de communes C.U = Communautés Urbaines ; il vérifie la conformité des Installations .

Avec l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie , il peut contribuer en prenant la compétence "maîtrise d'ouvrage" à la mise en conformité des installations d'épuration non collective à des coûts améliorés par les subventions de l'AESN <sup>(50% du coût de la réhabilitation par les SPANC)</sup> ~~venant que contribue par ses financements~~ ainsi qu'au respect de l'échéancier de la Directive Européenne DCE 2000 - loi sur l'eau N.A de 2006

la pression Hydraulique

1. Ouvrages - P.20

ajouter :

1.3 - Cas particuliers du Barrage de Blanchelande à Montmeuzi -

Situés sur la Thouaine, masse d'eau HR 294 les étangs de Blanchelande et les barrages qui les commandent ~~(=)~~ sont établis sur le lit mineur et majeur de la Thouaine en contradiction avec la loi sur l'eau .

Ils constituent une rupture de la continuité morphologique et biologique qui porte atteinte aux milieux biologiques du cours d'eau

La renaturation de la Thouaine et la restauration écologique de son milieu nécessitent la restauration de la continuité du cours d'eau .

## la pression agricole

### 3. Typologie des Exploitations et occupation du sol . P.13.

Rajouter

Les agriculteurs sont les premiers gestionnaires des cours d'eau contribuant ainsi à la protection de la ressource en eau superficielles.

Dans les dernières décennies, la restructuration parcelaire des exploitations agricoles a conduit à des modifications de la morphologie des cours d'eau (requalitrages). Leur entretien ainsi que celui de leurs abords a souvent conduit à la réduction des ripisylve.

L'assainissement des terres pour les productions céréalières a quelque fois conduit à des modifications de sols dans l'emprise du lit majeur des cours d'eau.

~~Par~~ Des pratiques plus respectueuses du milieu aquatique et la mise en place de M.A.E pour prévenir les pollutions diffuses, valoriser les zones naturelles d'épuration des crues diminuer l'impact des inondations, sont à favoriser pour l'amélioration de la qualité de la ressource en eau, l'amélioration de la biodiversité et la prévention des inondations.

# la pression hydraulique

P. 20 a 22

## Travaux hydrauliques

rajouter un paragraphe

ASSOCIATION  
Thouane Rivière Vivante et sûre  
TANVILLE  
Tél.  
Fax

## 4 - la gestion et la prévention des inondations

L'ensemble des masses d'eau du SAGE O.A présentent des territoires ou les cours d'eau produisent des inondations. Des études de Bassins versant ont été conduites, notamment

sur les masses d'eau HR 293 - 294 (Thouane et Semvière). Un programme de travaux hydrauliques de restauration de cours d'eau est en cours ~~européen~~ sur le principal de l'Orne, d'Argentan à Rabatange.

Un PAPI, Plan d'~~aménagement~~<sup>directions</sup> et de Prévention des Inondations est en cours d'élaboration qui nécessite une candidature des collectivités territoriales du grand Bassin de l'Orne

L'adaptation des Planchis d'ouvrages locaux (Communes de communes) est rendue nécessaire par l'adoption de clauses de compétences sur les cours d'eau.

Les programmes de restauration de cours d'eau et de prévention des inondations s'inscrivent dans les prescriptions du PPRi de l'Orne et contribueront par leur réalisation à la révision des zonages d'aléa de ce dernier.

Remarque : en 2009, l'institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne a étudié les conditions de mise en œuvre d'un PAPI à l'échelle des 3 Bassins versants ~~du~~<sup>pour une</sup> candidature au prochain appel d'offre descendant du Grenelle II.

Rajouter un paragraphe

#### 4. Zones Naturelles d'Expansion des Oues

Principaux enjeux identifiés :

D. Maintien des usages

diagnostic global :

Les zones existantes en milieu urbanisé et en milieu agricole (identifiées par les cartes d'inondabilité PPCI et atlas des zones inondables) doivent faire l'objet de protection contre l'urbanisation en secteur urbain, de valorisation en secteur naturel.

Il est important de rappeler que l'absence de documents d'urbanisme contribue à leur dégradation et qu'elles doivent faire l'objet de protection et de réhabilitation dans les secteurs à risques d'inondabilité.

Des mesures incitatives pour leur entretien et leur réhabilitation coordonnées avec leurs autres usages éventuels passe par une amélioration des connaissances sur leurs capacités et leur rôle en matière de prévention des inondations, comme d'amélioration biologique des milieux aquatiques.

Leur classement en Zone Natura 2000 ainsi que la mise en œuvre de M.A.E spécifique contribueront à leur valorisation.

## Infrastructures de Communication

ASSOCIATION  
Thouane Rivière Vivante et sûre  
TANVILLE

Tél. . . . .  
Fax . . . . .

Principaux enjeux identifiés :

ajouter : D1 - lutte contre les inondations

Diagnostic global

14 ff : la majorité du réseau routier sur le territoire du SAGE est ancien..... pollution Diffuse.

ajouter : les ouvrages de traversées de cours d'eau (Ponts) sont souvent anciens et inadaptés à l'écoulement et aux débits de crues (Bouages horizontaux) notamment sur les masses d'eau HR 233-234, ils contribuent à l'amplification des phénomènes d'inondations localisées sur voies et secteurs urbanisés.